



**MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA
CABINET DU MINISTRE**

N° 630 //

VI Réf/

N/ Réf/ **COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE
LE SIDA SUR LES MESURES DE PREVENTION DU COVID-19.**

Objet :

Dans le but de la Prévention de l'épidémie de la maladie à coronavirus, le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale ce qui suit :

a). A partir de ce Vendredi, le 06 Mars 2020, tous les passagers en provenance des Pays ci-dessous cités, vont être mis en quarantaine systématiquement pendant 14 jours :

1. La Chine
2. La Corée du Sud
3. L'Iran
4. L'Italie
5. L'Allemagne
6. La France
7. Le Japon
8. L'Espagne

b). Nous recommandons aux ressortissants Burundais de bien vouloir limiter les déplacements vers les pays déjà atteints de coronavirus.

c). Nous demandons à tous les passagers concernés par cette mesure de bien vouloir faciliter le travail de nos équipes qui sont affectées à l'Aéroport International Melchior NDADAYE de Bujumbura à cette fin.

d). Enfin, nous rappelons à la population de rester sereine tout en observant scrupuleusement les mesures d'Hygiène en tout temps et en tout lieu, surtout le lavage des mains à l'eau propre et au savon.

Fait à Bujumbura, le 05 Mars 2020

**LE CABINET DU MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA**

